

La Lettre de la DOC

20 février 2018 – n° 300

LA FORMATION

Les grands axes de la réforme de l'apprentissage

Principales mesures annoncées :

- le "coût contrat" national pour chaque diplôme fixé par les branches professionnelles
- financement dans l'artisanat garanti par un système de péréquation interprofessionnelle
- les conventions d'objectifs et de moyens signées entre les régions et les branches professionnelles sur le schéma régional des formations en alternance
- les régions bénéficieront d'une dotation au titre de l'aménagement du territoire, de l'innovation pédagogique et de l'investissement dans les Centres de formation des apprentis
- les référentiels d'activité et de compétences des diplômés seront écrits par les professionnels des branches
- limite d'âge des apprentis portée à 30 ans.

Détails

http://www.liberation.fr/france/2018/02/01/apprentissage-la-reforme-se-remet-en-piste_1626710

(à lire dans : *Dépêches de l'AEF*, n° 580300, 09/12/2018)

Apprentissage : Xavier Bertrand affiche son soutien à la réforme malgré l'opposition de Régions de France

Alors que la région Auvergne-Rhône-Alpes a menacé de geler ses investissements dans les CFA et que Régions de France a condamné la réforme présentée le 9 février par le Premier ministre en matière d'apprentissage, le président des Hauts-de-France a affirmé son soutien à la réforme à laquelle il compte bien participer.

(à lire dans : *Localtis.info*, 14/02/2018)

<https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer/?pagename=Territoires/Article/s/Articles&cid=1250280600733&nl=1>

Apprentissage : ce que le gouvernement a décidé

Le Premier ministre a dévoilé les principales mesures de ce grand chantier. Un compromis a été trouvé en principe avec les régions.

Ce dossier présente également les mesures clefs de la réforme.

(à lire dans : *Echos (les)*, 09/02/2018, p. 2-3)

Les contrats d'apprentissage en Ile-de-France en 2016/2017

Eléments d'évolution statistiques sur l'apprentissage en Ile-de-France : bilan, nombre de contrats, niveaux de qualification, secteur du marché du travail, les ruptures de contrats et abandons d'apprentissage.

(à lire dans : *Diréccte Ile-de-France*, n° 78, 02/2018, 12 p.)

<http://idf.diréccte.gouv.fr/Les-contrats-d-apprentissage-en-Ile-de-France-en-2016-2017>

Réforme de l'apprentissage : le gouvernement dévoile ses mesures

Edouard Philippe a levé le voile le 9 février 2018 sur le deuxième volet de son chantier social : vingt mesures pour relancer l'apprentissage des jeunes. Après plusieurs mois d'une concertation que le Premier ministre a qualifiée de "riche et animée, franche et directe", les changements sont profonds. La refonte concerne la gouvernance, le système de financement et les aides aux apprentis. Le transfert du pilotage aux branches professionnelles en particulier aura bien lieu. Dénonçant une recentralisation du système, les régions disposeront chaque année de 250 millions d'euros pour la péréquation territoriale et de 180 millions pour investir dans de nouveaux CFA.

(à lire dans : *Localtis.info*, 09/02/2018)

<https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer/?pagename=Territoires/Article/s/Articles&cid=1250280572210&nl=1>

"Formation, compétences, compétitivité : une réforme pour repenser l'équation"

Dans ce dossier spécial, qui fait suite à l'Université d'hiver de la formation professionnelle en février 2018, figurent les contributions des intervenants sur les principales thématiques suivantes :

- Réforme de la formation : les points d'équilibre à trouver
- Datadock : sur les traces du développement professionnel continu
- Les certifications professionnelles : points de repères
- Comment favoriser le développement de formations multimodales dans le cadre de la prochaine réforme de la formation ?
- Entretien professionnel
- l'investissement en capital humain ... rêve, utopie ou réalité ?
- L'entreprise au cœur du développement de l'alternance
- La fonction formation en entreprise est-elle en voie de disparition ?
- Les données au service du capital humain.

(à lire dans : *Inffo formation (l')*, n° 937, 02/2018, p. 9-37)

Formation express. Qu'est-ce que le micro learning ?

"Le micro learning consiste à délivrer aux apprenants un contenu de formation très ciblé dans des séquences de trois à quatre minutes" : les besoins de formation auxquels il répond et ses avantages.

(à lire dans : *Inffo formation (l')*, n° 937, 02/2018, p. 40)

Les régions et l'Etat s'accordent sur l'apprentissage, le patronat fulmine

Après une fin d'année mouvementée, les régions semblent avoir trouvé un terrain d'entente avec l'Etat sur l'apprentissage, notamment au sujet de l'orientation. Reste à savoir si le gouvernement acceptera une régulation publique du système, point de discorde avec le Medef.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2400, 29/01/2018, p. 12-13)

<http://archives.lagazettedescommunes.com/35282327/les-regions-et-l-etat-s-accordent-sur-l-apprentissage-le-patronat-fulmine>

ADMINISTRATION – FONCTION PUBLIQUE (Statut, organisation)

Articles

Les dessous du plan de départ dans la fonction publique

Annoncé à grand bruit par Gérald Darmanin, le dispositif, limité sur la forme, risque d'être peu efficace.

(à lire dans : *Monde (le)*, 17/02/2018)

"Modernisation de la fonction publique territoriale" : Olivier Dussopt va débiter les consultations

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics a rencontré le 14 février les membres du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT). L'occasion pour lui d'évoquer notamment le chantier de "modernisation de la fonction publique territoriale" que le Premier ministre lui a confié.

(à lire dans : *Localtis.info*, 15/02/2018)

<https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer/?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250280616699&nl=1>

Fonction publique : un gouvernement sans tabou, des territoriaux en alerte

La réforme de la fonction publique a été officiellement lancée lors du premier comité interministériel pour la transformation publique. Mais le gouvernement assure qu'il veut consulter.

<http://www.gouvernement.fr/comite-interministeriel-de-la-transformation-publique-les-premieres-mesures>

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2402, 12/02/2018, p. 11)

Incompatibilité des mentions du casier judiciaire avec les missions : ça ne suffit plus !

Initialement, l'administration pouvait prononcer la radiation d'un agent dont les missions étaient incompatibles avec une mention portée sur le bulletin n° 2 de son casier judiciaire. Si une condamnation pénale est inscrite au casier judiciaire d'un agent, l'administration ne peut que prononcer une sanction proportionnée aux faits commis, relevant d'une faute disciplinaire. L'administration qui ne dispose pas des moyens lui permettant de rapporter la preuve indiscutable d'une faute disciplinaire sera bien avisée d'attendre l'issue de la procédure pénale.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2402, 12/02/2018, p. 50-52)

Emilie Chalas : "Je constate un manque de considération pour la FPT"

La députée LREM, Emilie Chalas a été rapporteure pour avis sur la fonction publique dans le cadre du projet de loi de finances pour 2018. Avant son mandat, cette ingénieure territoriale était directrice générale des services. Entretien.

<http://www.assemblee-nationale.fr/15/budget/plf2018/a0278-tII.asp>

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2401, 05/02/2018, p. 12-13)

Les règles de recrutement dans la FPT

En principe, le concours est la seule voie pour un non-fonctionnaire d'intégrer la fonction publique territoriale (FPT). Des dérogations existent toutefois. Les lauréats des concours de la FPT sont inscrits, quant à eux, par ordre alphabétique sur une liste d'aptitude. Cette inscription ne vaut pas, en principe, recrutement. La titularisation intervient en général à l'issue de la période de stage prévue par le statut particulier du cadre d'emplois, si l'agent a donné satisfaction. En dix questions, cet article fait le point sur les possibilités de recrutement dans la FPT.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2401, 05/02/2018, p. 58-59)

Le détachement sur un statut d'emploi n'ouvre pas droit au reclassement

Les dispositions qui permettent au fonctionnaire, réintégré à la suite d'un détachement ou intégré dans un nouveau corps, de conserver l'indice plus favorable dont il bénéficiait avant sa réintégration ou son intégration ne sont pas applicables au fonctionnaire de retour de détachement sur un statut d'emploi (CAA Nantes, 24 nov. 2017, n° 16NT02712).

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechExpJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000036102448&fastReqId=2020444324&fastPos=1>

(à lire dans : *Actualité Juridique. Droit Administratif*, n° 4/2018, 05/02/2018, p. 226-229)

L'exécutif veut bouleverser la fonction publique

Le premier ministre, Édouard Philippe, a annoncé, jeudi 1er février, les grandes lignes de son projet pour une "transformation de l'action publique". Rénovation du statut de la fonction publique, plan de départs volontaires, recours accru aux contractuels, rémunération au mérite sont proposés. Engagé dans une réforme de l'État, le gouvernement affirme vouloir mener un "travail de fond" et "réfléchir sans totem ni tabou". Promesse du candidat Macron, l'exécutif a confirmé la suppression de 120 000 postes au sein de l'État et une réduction de la dépense publique. Les syndicats critiquent d'ores et déjà un "dynamitage de la fonction publique" et menacent d'une mobilisation.

(à lire dans : *Monde (le)*, 03/02/2018, p. 8)

Faut-il contrôler les arrêts pour raison de santé ?

Les maires sont tenus de prévenir mais aussi de contrôler les arrêts pour raison de santé de leurs agents. Mais pour quel rapport coût-bénéfice ? Cet article est complété par le témoignage d'Antoine Durand, DRH de la ville de Rouen.

(à lire dans : *Courrier des maires et des élus locaux (le)*, n° 320, 02/2018, p. 21)

Régime indemnitaire : l'absentéisme finement analysé dans le Rifseep

Saint-Michel-sur-Orge (Essonne) - 500 agents - 20 200 habitants

S'appuyant sur son ancien régime indemnitaire, la ville a construit un dispositif plus équitable et transparent.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2400, 29/01/2018, p. 28)

Articles

Urbanisme : les procédures pour recours abusif à l'heure du bilan

Le législateur tente de limiter les recours abusifs contre les autorisations d'urbanisme depuis plusieurs années. Il existe aujourd'hui différentes procédures en ce sens. Le pétitionnaire qui subit un préjudice en raison du recours abusif engagé contre son autorisation d'urbanisme peut faire condamner le requérant à des dommages et intérêts. Considérant que la situation n'est toujours pas satisfaisante, le gouvernement pourrait engager une nouvelle réforme prochainement.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2401, 05/02/2018, p. 54-55)

Villes : le grand bazar du big data

Énergie, mobilité, commerce, santé, sécurité... Un flot toujours plus important de données remodèle les villes en profondeur. Mais, entre les collectivités locales et les acteurs privés, les relations restent tendues. Et le citoyen est rarement consulté.

(à lire dans : *Monde (le)*, n° Supplément Eco & entreprise, 03/02/2018, p. 6-7)

COLLECTIVITES TERRITORIALES – INTERCOMMUNALITE

Textes officiels

Ordonnance n° 2018-74 du 8 février 2018 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la Ville de Paris

La loi du 27 février 2017 prévoit la création, à compter du 1er janvier 2019, d'une collectivité à statut particulier dénommée "Ville de Paris", en lieu et place de la commune et du département de Paris. Cette ordonnance a pour objet, en vue de la création de la Ville de Paris, d'adapter ses modalités d'organisation, de fonctionnement et de financement, ainsi que de tout établissement ou organisme institué par la loi.

(à lire dans : *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n° 33, 09/02/2018)

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/ordonnance/2018/2/8/INTX1720057R/jo/texte>

Articles

Les départements franciliens durcissent le bras de fer

Pour lutter contre leur disparition, certains départements d'Ile-de-France devaient organiser une grève de leurs services. Cette journée dite " sans département " vient amplifier une mobilisation entamée il y a plusieurs semaines.

(à lire dans : *Monde (le)*, 08/02/2018, p. 12)

Le " design thinking ", révolution créative

Centré sur les besoins des utilisateurs, ce processus de conception se veut être un outil au service de l'innovation.

(à lire dans : *Monde (le)*, n° Supplément Universités & grandes écoles, 08/02/2018, p. 10)

France urbaine lance un groupe de travail sur les stratégies alimentaires territoriales

France urbaine a lancé le 26 janvier 2018 un groupe de réflexion sur l'alimentation et les stratégies alimentaires territoriales. Les travaux s'appuieront sur une publication récente de l'association intitulée "Villes, agriculture et alimentation : expériences françaises" - publication soutenue notamment par la Caisse des Dépôts. A partir de ce panorama des initiatives portées par les villes et métropoles, France urbaine observe une "véritable prise de conscience des collectivités face aux différents défis qui se posent à elles (environnementaux, sociétaux, sanitaires, foncier, économique,...)".

<http://franceurbaine.org/villes-agriculture-alimentation-experiences-francaises-une-nouvelle-publication-france-urbaine>

(à lire dans : *Localtis.info*, 06/02/2018)

<https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer/?pagename=Territoires/Article/s/Articles&cid=1250280529632&nl=1>

Grand Paris : les trois scénarios qui menacent les départements

Emmanuel Macron veut en finir avec le millefeuille de la région capitale. Dans sa ligne de mire, les conseils départementaux des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Trois scénarios sont évoqués pour faire disparaître ces départements.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2401, 05/02/2018, p. 8-10)

Services aux usagers : un forum où les bonnes idées proviennent des agents

Plus de 50 agents du département du Pas-de-Calais ont participé à un appel à idées lors du 1er forum innovations. Dix projets seront mis en œuvre.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2401, 05/02/2018, p. 39)

La transmission d'une concession par donation ou par legs

La transmission d'une concession funéraire s'effectue selon des règles propres au droit funéraire dégagées par la jurisprudence. Toute notion de partage et d'appropriation privative individuelle d'une partie du tombeau qui serait proportionnelle à la part héréditaire de chacun est à proscrire. La transmission successorale des concessions est admise. Le concessionnaire peut ainsi transmettre une concession soit de son vivant (donation), soit à son décès (legs).

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2401, 05/02/2018, p. 50-52)

Les comités consultatifs locaux

Le comité consultatif local est un autre outil de démocratie participative. Librement institués par les conseils municipaux, ils offrent une grande souplesse dans leurs modalités de fonctionnement.

(à lire dans : *Courrier des maires et des élus locaux (le)*, n° 320, 02/2018, p. 23)

Refuser d'inscrire un élève à la cantine faute de places devient illégal

Par un jugement du 7 décembre 2017, le tribunal administratif de Besançon a annulé la décision d'un maire refusant d'inscrire un élève d'une école primaire à la cantine scolaire, prise au motif de l'insuffisance de places disponibles. Ce revirement jurisprudentiel, fondé sur une évolution législative, emporte des conséquences pratiques non négligeables pour les communes (TA Besançon, 7 déc. 2017, n° 1701724).

<http://besancon.tribunal-administratif.fr/content/download/120598/1219394/version/1/file/1701724.pdf>

(à lire dans : *Courrier des maires et des élus locaux (le)*, n° 320, 02/2018, p. 36-38)

Le gouvernement présente son projet de loi sur l'alimentation

Le projet de loi "pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et pour une alimentation saine et durable" a été présenté en conseil des ministres, le 31 janvier. Au-delà des relations commerciales, il entend faire de la restauration collective un levier pour promouvoir la production locale et bio et lutter contre le gaspillage.

<https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/BlobServer?blobkey=id&blobnocache=true&blobwhere=1250171036862&blobheader=application%2Fpdf&blobcol=urldata&blobtable=MungoBlobs>

(à lire dans : *Localtis.info*, 31/01/2018)

<https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer/?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250280493139&nl=1>

Action publique 2022 : pourquoi ça patine

Nouveau programme de réforme des politiques publiques, Action publique 2022, lancé en octobre 2017 par le Premier ministre, connaît à mi-parcours de nombreux couacs.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2400, 29/01/2018, p. 8-10)

<http://archives.lagazettedescommunes.com/35282296/action-publique-2022-pourquoi-ca-patine>

L'adaptation locale des compétences : les outils à disposition du bloc communal

Les lois votées en 1983, dans le cadre de l'acte I de la décentralisation, se fondaient sur le principe du transfert par "blocs de compétences", supposé limiter le partage des compétences entre différents échelons local. Ce principe initial a rapidement trouvé ses limites. Depuis la révision constitutionnelle de 2003, un droit à l'expérimentation et un pouvoir réglementaire local ont été mis en place, permettant aux collectivités, en matière de répartition des compétences, de s'organiser différemment selon les particularités de leur territoire. Cet article présente les principaux outils permettant aux EPCI et à leurs communes membres d'adapter, localement, la répartition et l'exercice de leurs compétences. Les compétences peuvent, dans certains cas, être partagées. Dans d'autres cas, elles pourront être confiées à des personnes publiques extérieures à l'EPCI.

(à lire dans : *Actualité Juridique. Collectivités Territoriales*, n° 1, 01/2018, p. 27-31)

Collectivités territoriales : quels jeux d'alliance ? [dossier]

Au sommaire :

- Faire alliance. Enjeux et dynamiques des coopérations territoriales à l'heure des transitions
- La métropole peut-elle nouer une alliance sans dominer ?
- Des métropoles incomplètes
- L'alliance des territoires : penser la coopération territoriale à l'heure des réseaux ?
- Une auto saisine citoyenne à Bordeaux Métropole
- L'émergence d'un territoire d'action et de projet : Bretagne Sud, entre coopération et indécision
- La fabrique interterritoriale et ses échecs
- Quelle métropolisation pour Angers ?
- La résistible émergence d'une politique de "coopétition" entre les métropoles de Rennes et de Nantes
- Les métropoles, entre "alliance" et "absorption" des territoires
- Dynamiques de l'emploi au sein des systèmes métropolitains
- Le département, catalyseur des alliances territoriales
- Le développement de la Vallée de la Seine
- Les pôles de compétitivité, des structures d'intermédiation territoriale

(à lire dans : *Pouvoirs locaux*, n° 111, 12/2017, p. 20-125)

Décentralisation, autonomie et coopération. Reboucler (enfin) la décentralisation !

Le cycle de réforme de la décentralisation territoriale commencé en 1982 doit maintenant se refermer... pour enfin fonctionner. Reboucler la décentralisation territoriale est en effet une nécessité à la fois pour prendre acte du changement de système d'administration qui se dessine avec elle et mettre fin à ses nombreux dysfonctionnements. On en est encore loin.

(à lire dans : *Pouvoirs locaux*, n° 111, 12/2017, p. 13-19)

Brexit : une opportunité pour la Région Ile-de-France et ses territoires ?

L'annonce inattendue et inespérée de l'arrivée prochaine de l'Autorité Bancaire européenne en France conduit, s'il en était besoin, l'Ile-de-France et ses différents territoires à prendre la pleine mesure de leur attractivité internationale, et à repenser le Brexit comme une opportunité avérée, et non plus seulement théorique. Faire de Paris-La Défense la première place financière européenne, en capacité de rivaliser avec ses homologues internationales, semble désormais une ambition réalisable, si les évolutions de gouvernance annoncées conduisent à définir un périmètre métropolitain à la hauteur des ambitions qu'il devra porter et incarner.

La proximité des calendriers du Brexit et de la consolidation du périmètre de la Métropole pourrait bien être plus qu'un hasard, mais une véritable chance de faire de Paris une ville-monde.

(à lire dans : *Pouvoirs locaux*, n° 111, 12/2017, p. 7-11)

CONCOURS

Textes officiels

Décret n° 2018-114 du 16 février 2018 relatif à la collecte de données à caractère personnel relatives aux caractéristiques et au processus de sélection des candidats à l'accès à la fonction publique et créant la "Base concours"

Ce décret fixe la liste des données, collectées par les organisateurs de concours administratifs, relatives aux caractéristiques et au processus de sélection des candidats à l'accès aux emplois des trois versants de la fonction publique, les modalités de leur collecte et de leur conservation. Ces données sont collectées par le service statistique ministériel du ministre chargé de la fonction publique à des fins d'analyses statistiques et de recherches, dans des conditions garantissant l'anonymat des candidats.

(à lire dans : *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n° 41, 18/02/2018)

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2018/2/16/CPAF1732194D/jo/texte>

Articles

Vers une connaissance plus scientifique des concours et de leurs candidats

Les travaux de recherche sur l'accès à la fonction publique par la voie du concours et, en particulier sur les discriminations qu'il génère, devraient franchir un palier avec la création, par un décret du 16 février 2018, d'une base statistique dédiée.

(à lire dans : *Localtis.info*, 19/02/2018)

<https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250280629939>

CULTURE

Articles

Culture : la rue de Valois établit un nouveau type de contractualisation

Fini les "pactes culturels" : la rue de Valois s'apprête à proposer aux collectivités un nouveau mode de contractualisation. Dans une logique qui prendra le contrepied de ce que les élus ont connu jusqu'à présent, à savoir un cadre national décliné localement.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2402, 12/02/2018, p. 14)

Les usagers, source d'inspiration de la nouvelle médiathèque

Afin que l'utilisateur ne soit pas que consommateur, la communauté de communes entre Dore et Allier (Puy-de-Dôme) veut faire de sa médiathèque un lieu non seulement de connaissance, mais aussi de partage et de transmission. La volonté est de diversifier la fréquentation : tous les habitants sont ciblés, y compris ceux qui n'étaient pas usagers des bibliothèques municipales. Les agents font participer les habitants à des événements pour capter leurs attentes et leurs savoirs, ce qui les conduit à faire évoluer leurs pratiques professionnelles.

<http://www.mediatheques-entre-dore-et-allier.fr/>

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2402, 12/02/2018, p. 40-41)

Archivage électronique : le Siaf crée une bibliothèque de documents de référence pour les services d'archives qui créent leur SAE

Quatre documents sont pour le moment disponibles au sein de la bibliothèque de référence élaborée par le Siaf, mais d'autres sont actuellement en cours de préparation.

<https://francearchives.fr/fr/article/26287443>

(à lire dans : *archimag.com*, 12/02/2018)

<http://www.archimag.com/archives-patrimoine/2018/02/12/archivage-electronique-siaf-bibliotheque-referance-services-archives>

L'archiviste veille sur les données de tous les services

L'archiviste est devenu un communicant chargé de sensibiliser les services de la collectivité producteurs d'archives à l'intérêt d'une collecte de plus en plus en amont. La dématérialisation des procédures a complexifié le métier et renforcé le rôle de formateur des archivistes.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2401, 05/02/2018, p. 22-24)

Patrimoine : le numérique dépoussière les archives

Le numérique est une opportunité pour décupler la valorisation des fonds. La numérisation des archives élargit les diffusions et rend la reproduction plus aisée.

Les archivistes étendent leur périmètre traditionnel des chercheurs et des généalogistes au grand public. Ils collaborent avec les internautes autour des contenus.

Au-delà d'une présence en ligne, les archivistes investissent les réseaux sociaux. Objectif : susciter l'envie et amener l'utilisateur à découvrir les fonds en salle de lecture.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2400, 29/01/2018, p. 38-40)

La médiation culturelle : ferment d'une politique de la relation [dossier]

Au sommaire de ce dossier :

- Edito : Les paradoxes de la médiation culturelle
- La médiation culturelle : des dispositifs et des modèles toujours en tension
- La médiation culturelle : notion mana ou nouveau paradigme ?
- Ombres et lumières sur la médiation : une activité en quête de profession
- Comment le ministère de la culture fait-il de la médiation culturelle ?
- Faire culture par l'intervention citoyenne
- La médiation dans les politiques culturelles au Québec : apanage des pouvoirs locaux
- L'accompagnement des publics : un enjeu pour le département de l'Isère
- L'art a-t-il nécessairement besoin de médiation ?
- Radio-lumières : libre navigation en milieu artistique
- Arts de la rue : les M. Jourdain de la médiation
- Les scènes nationales et leurs spectateurs. Quelles nouvelles relations ?
- Musées et patrimoine. Nouvelles formes de médiation, nouveaux projets
- Ouvrir la « boîte noire » des sciences et techniques. Un acte de médiation culturelle
- Le studio 13/16 du centre Pompidou. Espace de liberté et de création pour les ados
- Un musée à hauteur d'enfant
- Médiation culturelle et champ social. Potentiel, agilité et mobilité du spectateur
- Le médiateur est celui « qui parle toutes les langues »
- La participation des habitants à la vie culturelle peut-elle se passer de médiation ?
- Faire médiation dans l'espace public au Maroc. Ou comment activer les droits culturels des personnes ?
- Les communs comme stratégie d'abolition de la médiation ?
- Médiation numérique des savoirs dans les bibliothèques : de quoi parle-t-on ?
- L'éducation aux images 2.0. Comment mettre en place de nouvelles médiations pédagogiques ?
- La médiation de pair à pair
- Enjeux de l'évaluation de la médiation

(à lire dans : *Observatoire (l') : la revue des politiques culturelles*, n° 51, 01/2018, p. 1-81)

Musées au prisme du genre [dossier]

Au sommaire de ce dossier :

- Du *queer* au musée : réflexions méthodologiques sur la manière d'inclure le *queer* dans les collections muséales
- Les musées de femmes : de nouvelles propositions autour du genre et du rôle social du musée
- Imaginer les visiteuses : scripts de genre et conception d'une exposition
- La mode au musée : histoire et enjeux de pratiques au féminin
- "Je ne me suis pas perdue et ne souhaite pas que l'on me trouve", stratégies des femmes dans les musées de sciences en Californie (XIX-XXe siècles)
- Le rôle des interstices dans l'appropriation des équipements culturels par les habitants
- Organiser et conserver la mémoire de l'éphémère : les capsules de MemoRekall
- Le bazar du genre, féminin/masculin en Méditerranée : (en)quête de réception
- La visite guidée au prisme du genre
- L'imaginaire des dispositifs numériques pour la médiation au musée d'ethnographie
- La médiation patrimoniale à l'épreuve du "numérique" : analyse de dispositifs de médiation de l'espace urbain patrimonial
- Les community managers des musées français : identité professionnelle, stratégies numériques et politiques des publics
- Quel genre pour l'art ? valoriser des collections d'artistes femmes dans un musée des Beaux-arts
- Exposer le genre : retour sur l'exposition "Au bazar du genre"
- Le genre dans l'exposition et les pratiques professionnelles

(à lire dans : *Culture et musées*, n° 30, 12/2017, 250 p.)

NB : ce document est consultable au Centre de Ressources Documentaires

Quand les communs du savoir s'invitent à la bibliothèque

Le mouvement en faveur des communs du savoir [Le terme de « communs du savoir » désigne une activité collective et horizontale visant à créer, maintenir et offrir des savoirs en partage, qu'autorise le développement du numérique] est porté par les bibliothécaires qui souhaitent que la profession joue son rôle dans la diffusion des contenus libres de droits.

(à lire dans : *Archimag*, n° 311, 02/2018, p. 24-25)

La liberté artistique dans le monde

Le rapport de l'Unesco "Repenser les politiques culturelles" tente de mesurer l'impact de la Convention sur la diversité artistique (2005) 12 ans après. Il consacre l'un de ses chapitres à la liberté artistique, sous le triple point de vue des agressions directes, de la censure et de l'autocensure et, enfin, des conditions socioéconomiques de l'exercice des métiers de la création. Avec pour conclusion une augmentation des atteintes à la liberté artistique mais une progression de la prise de conscience de leur inacceptabilité, en particulier en France.

(à lire dans : *Echanges*, n° 159, 01/2018, p. 8-10)

DROIT ET INSTITUTIONS

Articles

"La réduction du nombre de normes ne peut se réaliser qu'avec une adaptation aux réalités locales"

Le gouvernement veut intégrer dans chaque projet de loi un volet de simplification législative. Réaction, dans cet entretien, de Jean-Pierre Camby, professeur associé à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

<http://www.gouvernement.fr/conseil-des-ministres/2018-01-12/agir-pour-la-simplification-des-normes-et-un-pouvoir-regleme>

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000035297602>

(à lire dans : *Courrier des maires et des élus locaux (le)*, n° 320, 02/2018, p. 32)

L'amende civile

L'article 1266-1 du projet de réforme de la responsabilité civile propose de sanctionner les fautes lucratives par une amende civile. Si, du point de vue de la politique juridique, l'introduction d'une telle sanction paraît souhaitable, elle n'en suscite pas moins des réserves, du point de vue de la technique juridique, l'article 1266-1 manquant de précision et de cohérence.

<http://www.textes.justice.gouv.fr/textes-soumis-a-concertation-10179/projet-de-reforme-du-droit-de-la-responsabilite-civile-29782.html>

http://www.justice.gouv.fr/publication/Projet_de_reforme_de_la_responsabilite_civile_13032017.pdf

(à lire dans : *Petites affiches*, n° 22, 30/01/2018, p. 6-10)

La régularisation d'un acte administratif après annulation conditionnelle : une technique en gestation

En vue de concilier légalité et sécurité juridique, le juge administratif a développé la technique de la régularisation après annulation conditionnelle. Elle permet à l'administration de régulariser son acte, unilatéral ou contractuel au sein duquel le juge a détecté une illégalité car l'annulation prononcée est conditionnelle, c'est-à-dire qu'elle ne sera effective que si

l'administration ne procède pas à la régularisation prescrite par le juge. La sécurité juridique est ainsi préservée, car l'acte est maintenu en vigueur, mais la légalité est assurée car l'acte est purgé de son irrégularité. Il n'est toutefois pas certain que cette conciliation soit aussi équilibrée qu'il y paraît de prime abord.

(à lire dans : *Actualité Juridique. Droit Administratif*, n° 3/2018, 29/01/2018, p. 142-149)

ECONOMIE – FINANCES – CONTRATS PUBLICS

Textes officiels

Ordonnance n° 2018-75 du 8 février 2018 complétant et précisant les règles budgétaires, financières, fiscales et comptables applicables à la Ville de Paris

La loi du 27 février 2017 prévoit la création, à compter du 1er janvier 2019, d'une collectivité à statut particulier dénommée "Ville de Paris", en lieu et place de la commune et du département de Paris. Cette ordonnance a pour objet de préciser et compléter les règles budgétaires, financières, fiscales et comptables applicables à la Ville de Paris à compter du 1er janvier 2019.

(à lire dans : *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n° 33, 09/02/2018)

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/ordonnance/2018/2/8/INTB1725572R/jo/texte>

Articles

Le crowdfunding au service des collectivités territoriales

Depuis décembre 2015, les collectivités ont accès au "crowdfunding" (financement participatif), dans les domaines culturel, éducatif, social et solidaire. Les plateformes de financement participatif sont soumises au code monétaire et financier, et ainsi à certaines obligations en matière de transparence et d'information. Le porteur de projet doit établir un dossier détaillant les informations relatives à ce dernier, ainsi que le montant, la durée et les conditions de la collecte et les contreparties éventuelles.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2402, 12/02/2018, p. 46-48)

Comment constituer un fonds de dotation

Le fonds de dotation est un outil de mécénat destiné à réaliser directement ou à aider des organismes à but non lucratif à accomplir des œuvres ou missions d'intérêt général. Lorsqu'une collectivité est à l'origine de la création d'un fonds de dotation, elle doit s'entourer d'au moins un partenaire privé pour constituer sa dotation initiale. La collectivité fondatrice peut organiser la gouvernance du fonds de dotation de manière à contrôler la structure.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019283050&dateTexte=20180212#LEGIARTI000032258956>

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2402, 12/02/2018, p. 54-55)

Le mécénat d'entreprise booste les animations et la réalisation d'équipements

Le soutien des entreprises permet de lancer plus rapidement des projets très divers, de soutenir des associations, de financer des animations. Toutes les sociétés peuvent contribuer au fonds de dotation, quels que soient leur taille et l'échelonnement de leurs versements. Elles décident

du montant de leur participation au fonds de dotation et de la durée de leur engagement. Un conseil collégial examine les dossiers et choisit les projets. Illustration à Clichy (Hauts-de-Seine).

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2401, 05/02/2018, p. 44-45)

Collectivités : les lois de finances pour 2018 décryptées

La loi de programmation pluriannuelle, bien qu'édulcorée au regard de sa version initiale, maintient, pour les plus grandes collectivités, une contrainte forte en fonctionnement.

Les lois de finances mettent en œuvre l'exonération de la taxe d'habitation (TH) et s'inscrivent dans une logique de stabilisation, après quatre ans de fonte des dotations.

Mesure phare du programme présidentiel, le dégrèvement de 80 % des contribuables assujettis à la TH ouvre la voie à la suppression complète de la taxe en 2020.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2400, 29/01/2018, p. 52-64)

Modifications des contrats en cours d'exécution [Dossier]

Au sommaire :

- Les clauses de modification du contrat : recours et limites
- La théorie de l'imprévision est-elle toujours applicable ?
- Modification et cession des marchés publics
- La notion de modification substantielle post-réforme de la commande publique
- Caractère non immuable du prix d'un marché public : quelles possibilités de modification du prix des marchés publics ?
- Les nouvelles dispositions relatives aux marchés complémentaires
- L'extension de la durée des contrats de concession
- La modification de l'objet des contrats de concession
- L'usage du pouvoir de modification unilatérale dans le cadre des marchés publics
- Retour sur les décisions de modification unilatérale des contrats administratifs et le champ d'application des recours « Béziers 2 »

(à lire dans : *Contrats publics : l'Actualité de la commande et des Contrats publics*, n° 183, 01/2018, p. 21-67)

Les lois de finances de fin 2017 : les bases du nouveau pacte financier "Etat-collectivités"

Les lois de finances de fin 2017 posent les bases du quinquennat qui commence, avec une nouvelle approche des finances locales. La première mesure emblématique concerne la mise en place d'une contractualisation entre l'Etat et les grandes collectivités. Ce premier épisode financier local se caractérise par la poursuite du système antérieur en matière de dotations, et une amorce de réforme de la fiscalité locale.

(à lire dans : *Actualité Juridique. Collectivités Territoriales*, n° 1, 01/2018, p. 32-24)

EDUCATION – ENSEIGNEMENT

Articles

Une forte croissance en lien avec la réforme des rythmes éducatifs

La réforme des rythmes éducatifs mise en place à partir de la rentrée 2013 a induit une forte augmentation de l'activité des accueils périscolaires déclarés auprès des services du ministère

en charge de la jeunesse. Ainsi, on estimait à 2,6 millions le nombre de places ouvertes à des mineurs âgés de moins de 12 ans sur le temps périscolaire au cours de l'année 2015-2016, contre seulement 840 000 trois ans auparavant. Au cours de l'année scolaire 2015-2016, la moitié des communes pourvues d'une école disposaient aussi d'un accueil périscolaire à destination des mineurs âgés de moins de 12 ans ; 86 % des élèves des classes maternelles ou élémentaires étaient scolarisés au sein d'une de ces communes.

(à lire dans : *INJEP*, 30/01/2018, 4 p)

<http://www.injep.fr/boutique/injep-analyses-syntheses/une-forte-croissance-en-lien-avec-la-reforme-des-rythmes-educatifs/506.html>

L'école : questions d'actualité [dossier]

Au sommaire :

- Rentrée scolaire 2017 : sur un air de rythmes'n blouses (de travail)
- Les caisses des écoles - Bilan et perspectives d'un "vieux satellite" municipal
- Droit à la cantine et approvisionnement local en restauration collective : vers de nouvelles obligations pour les collectivités territoriales
- Le principe de neutralité dans les cantines scolaires
- Le statut juridique de l'accompagnateur scolaire

(à lire dans : *Actualité Juridique. Collectivités Territoriales*, n° 1, 01/2018, p. 7-26)

L'expérience du territoire. Apprendre dans une société durable [dossier]

L'expression « territoire apprenant » rencontre un écho très fort dans le champ éducatif ces dernières années. S'il est difficile d'en trouver une définition stable et définitive, son émergence s'inscrit dans un mouvement constant, depuis les années 1980, de territorialisation et de développement territorial de l'action publique.

Le territoire se retrouve ainsi au centre d'une tension qui redéfinit le champ éducatif entre, d'un côté, la multiplication des acteurs éducatifs, tous légitimes mais parfois en concurrence et, de l'autre, la nécessité de penser le territoire comme une ressource indispensable pour impulser des projets éducatifs.

<https://www.reseau-canope.fr/notice/diversite-n-191-janvier-avril-2018.html>

(à lire dans : *Diversité : ville école intégration*, n° 191, 01/2018, 168 p.)

ENFANCE – JEUNESSE –FAMILLE

Articles

La Cour des comptes juge que le service civique ne favorise pas assez la mixité sociale

Mis en place en 2010 par le président Sarkozy, le service civique a connu sa véritable montée en puissance pendant le quinquennat suivant, celui de François Hollande. La Cour des comptes, qui y consacre un chapitre de son rapport 2018, constate que la conjonction d'une volonté politique accrue et des attentats de 2015 ont permis un quadruplement des effectifs de jeunes en service civique : de 35 000 en 2014, ils sont passés à 135 000 fin 2017.

http://www.maire-info.com/upload/files/CC_service_civique.pdf

(à lire dans : *Maire-info.com*, 12/02/2018)

<http://www.maire-info.com/action-sociale-emploi-sante/social/la-cour-des-comptes-juge-que-le-service-civique-ne-favorise-pas-assez-la-mixite-sociale-article-21571>

La loi « justice du XXIe siècle » Volet « famille »

Médiation familiale, divorce par consentement mutuel, enregistrement du PACS... La loi de modernisation de la justice du XXIe siècle apporte quelques simplifications aux dispositifs déjà mis en place en matière familiale.

https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000033418805

(à lire dans : *Actualités sociales hebdomadaires*, n° 3047, 09/02/2018, p. 37-40)

Divorce par consentement mutuel : le bilan (1ère partie) [DOSSIER]

Au sommaire :

- Le divorce extrajudiciaire : premier bilan des avocats et des notaires
 - Le divorce extrajudiciaire : premier bilan des avocats - questionnaire
 - Un an de divorce sans juge : vade-mecum controversé d'un processus de divorcialité contractualisé
 - L'articulation du contrat collaboratif et agrégatif de divorce par consentement mutuel
 - Le dol ou l'illusion contractualiste dans la remise en cause de la prestation compensatoire
- Charte de bonnes pratiques (Hauts-de-Seine)

(à lire dans : *Actualité Juridique. Famille*, n° 2, 02/2018, p. 71-109)

Les familles utilisatrices des micro-crèches : profil, usages et satisfaction

Parmi les créations de places d'accueil collectif pour les jeunes enfants, celles des micro-crèches financées via le complément de libre choix du mode de garde (Cmg) « structure » se poursuivent à un rythme soutenu. Afin de disposer d'une connaissance plus fine des familles utilisatrices de ces micro-crèches, de leur usage et de leur perception, une enquête nationale a été menée (encadré 1). Ces familles sont principalement biparentales, de catégories socioprofessionnelles moyennes et supérieures, ayant, au moment de la naissance de leur enfant, une préférence initiale pour l'accueil collectif. Près de six familles sur dix confient leur enfant en micro-crèche au moins quatre jours par semaine, pour une durée moyenne de 28 heures, le temps d'accueil variant fortement selon le profil des familles. Des disparités dans le taux d'effort apparaissent selon le niveau de revenu des familles, qui sont très fortement atténuées par les aides (Cmg et déduction fiscale). Les familles ont un niveau de satisfaction très élevé vis-à-vis des micro-crèches concernant l'éveil et la socialisation de l'enfant malgré leur coût initial élevé.

(à lire dans : *E-ssentiel (l')*, n° 176, 2018, 4 p.)

http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/Essentiel_176_MicroCreche.pdf

Parcours adolescents : expériences et représentations [dossier]

Au sommaire :

- Les spécificités des politiques de l'adolescence - Réflexions à partir d'une revue de littérature
- Les pratiques culturelles des adolescents à l'ère du numérique : évolution ou révolution ?
- Socialisation adolescente et usages des médias sociaux : la question du genre
- Aide sociale à l'enfance : se construire comme adolescent - deux récits, deux expériences de placement
- "Mes vrais potes, ils sont dehors" - L'adolescent en prison

(à lire dans : *Politiques sociales et familiales*, n° 125, 10/2017, 100 p)

http://www.persee.fr/issue/caf_2431-4501_2017_num_125_1

ENVIRONNEMENT

Articles

"Jallume.fr", une application lumineuse qui éclaire la ville

La commune de Pont-de-l'Arche (Eure) autorise les usagers à allumer les lampadaires la nuit grâce à leur smartphone, via une application développée par un habitant de la ville. Ce dispositif, peu coûteux, permet des économies.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2402, 12/02/2018, p. 38)

Agriculture urbaine : quand les villes font pousser des légumes

L'agriculture urbaine répond à un appétit fort des citoyens pour des produits locaux et bio. Vecteur de la transition écologique, ces projets sont aujourd'hui multiformes et en pleine explosion, au-delà d'un simple effet de mode.

(à lire dans : *Courrier des maires et des élus locaux (le)*, n° 320, 02/2018, p. 46-47)

POLITIQUE D'IMMIGRATION

Articles

Afflux de jeunes migrants : la Seine-Saint-Denis sur la brèche

Comme tous les territoires, le "9-3" fait face à un flux massif de mineurs non accompagnés, alors que ses dispositifs sont déjà saturés. Il a délégué à la Croix-Rouge l'évaluation et la mise à l'abri des jeunes, une mission complexe et onéreuse. Reportage.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2402, 12/02/2018, p. 8-10)

Les modes d'accueil adaptés aux mineurs non accompagnés : Face à l'urgence, des départements innovent

Avec l'amplification de la demande migratoire, le recueil et la prise en charge des mineurs non-accompagnés (MNA) sont devenus ces dernières années des sujets de préoccupation majeurs pour les départements. En effet, l'augmentation des demandes d'évaluation et de mise à l'abri génère des phénomènes de saturation des dispositifs départementaux et s'avère très coûteuse. De plus, lorsque la minorité et la situation d'isolement du jeune sont avérées, l'adaptation des modalités d'accueil à ses besoins est posée. C'est pourquoi, l'étude menée par l'Odas auprès des départements vise à mettre en évidence la manière dont certains ont pu progressivement transformer leur offre d'accueil et d'accompagnement de ce public, afin de favoriser son intégration sociale. Si d'importantes difficultés perdurent, certaines initiatives montrent que des alternatives adaptées peuvent être développées, et ce malgré un contexte budgétaire contraint.

(à lire dans : *Lettre de l'ODAS (la)*, 25/01/2018, 20 p.)

http://odas.net/IMG/pdf/lettre_de_1_odas_mna_2018-2.pdf

POLITIQUES DE SECURITE

Articles

Police de sécurité du quotidien : les élus partagés entre impatience et déception

Au lendemain de la présentation de la police de sécurité du quotidien, bon nombre de maires et d'associations d'élus ont réagi. Si tous attendent désormais avec impatience les résultats de ce "nouvel état d'esprit", certains élus ont exprimé leur déception de ne pas avoir été retenus pour expérimenter le dispositif. Tour d'horizon des réactions.

(à lire dans : *lagazettedescommunes.com* – Club prévention sécurité, 12/02/2018)

La nouvelle police de sécurité du quotidien démarrera en septembre dans 15 quartiers

C'était une annonce phare du programme d'Emmanuel Macron. La police de sécurité du quotidien a été présentée le 8 février 2018 par Gérard Collomb, ministre de l'Intérieur. Une police renforcée, mieux équipée, plus connectée et plus partenariale dont l'objectif principal est de renouer avec la population à travers une présence accrue sur le terrain. Le déploiement démarrera dans 15 quartiers en septembre 2018.

<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Lancement-de-la-Police-de-Securite-du-Quotidien>

(à lire dans : *Localtis.info*, 09/02/2018)

<https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer/?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250280571745&nl=1>

Police de sécurité du quotidien : quel impact pour les maires ?

Le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, veut faire du partenariat local une priorité de la future « PSQ » qui verra le jour dès cette année dans 30 quartiers. Une nouvelle stratégie de lutte contre la délinquance sera élaborée avec les maires dans les trois mois. Les policiers municipaux pourraient voir leurs compétences élargies.

<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Lancement-de-la-Police-de-Securite-du-Quotidien>

(à lire dans : *lagazettedescommunes.com* – Club prévention sécurité, 09/02/2018)

Police : " Nous ne serons plus dans une politique du chiffre "

Le ministre de l'intérieur, Gérard Collomb, a lancé le 8 février la police de sécurité du quotidien. Dans cet entretien, il en dévoile les grandes lignes. Déployée en priorité dans certains territoires, elle vise à insuffler "un nouvel état d'esprit" parmi les forces de l'ordre.

(à lire dans : *Monde (le)*, 09/02/2018, p. 14-15)

Police de sécurité du quotidien : "30 quartiers bénéficieront de moyens supplémentaires", déclare Gérard Collomb au « Monde »

Le ministre de l'intérieur, Gérard Collomb, lance la police de sécurité du quotidien, une promesse de campagne d'Emmanuel Macron. Il en dévoile les grandes lignes. Déployée en priorité dans certains territoires, elle vise à insuffler « un nouvel état d'esprit » parmi les forces de l'ordre.

(à lire dans : *lemonde.fr*, 08/02/2018)

http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2018/02/08/police-de-securite-du-quotidien-nous-ne-serons-plus-dans-une-politique-du-chiffre_5253766_1653578.html#qEELUS5A56Dzu6fH.99

Sécurité dans les transports : la loi Savary porte ses fruits

Dans un rapport présenté le 7 février, deux députés dressent une évaluation globalement positive des mesures visant à améliorer la sécurité dans les transports publics contenues dans la loi Savary du 22 mars 2016. Certaines n'ayant pas encore été mises en œuvre, la vigilance reste de mise et des préconisations sont formulées pour parfaire le texte, intéressant au premier chef les autorités organisatrices et leurs opérateurs de transports

http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/lutte_atteintes_securite_publique.asp

(à lire dans : *Localtis.info*, 08/02/2018)

<https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer/?pagename=Territoires/Article/Articles&cid=1250280555405&nl=1>

« Réussir la police de sécurité du quotidien nécessite l'implication des élus »

C'est le 8 février que le ministre de l'Intérieur devrait - enfin- dévoiler les contours précis et missions de la police de sécurité du quotidien. Jacques de Maillard, professeur de science politique à l'université de Versailles-Saint-Quentin, spécialiste des questions de sécurité intérieure, lève le voile sur la nouvelle doctrine à l'origine de cette "PSQ", qui ne fonctionnera selon lui que si l'Etat et les collectivités parviennent à coopérer efficacement.

(à lire dans : *courrierdesmaires.fr*, 07/02/2018)

http://www.courrierdesmaires.fr/73637/reussir-la-police-de-securite-du-quotidien-necessite-limplication-des-elus/?utm_source=flash-info-cdm&utm_medium=email&utm_campaign=flash-info-08-02-2018

Sécurité locale : ce que les commissaires de police veulent changer

Alors que la présentation de la police de sécurité du quotidien est annoncée le 8 février prochain, l'influent syndicat des commissaires de la police nationale pose des conditions au succès de cette vaste réforme. Dans un entretien à la Gazette, son secrétaire national, Jérémie Dumont, estime que le renforcement de l'efficacité policière passe notamment par un transfert de compétences administratives aux polices municipales et par un toilettage du partenariat local.

(à lire dans : *lagazettedescommunes.com* – *Club prévention sécurité*, 05/02/2018)

RESSOURCES HUMAINES – MANAGEMENT

Articles

Les RH investissent YouTube

Des spécialistes des ressources humaines revisitent le travail grâce à des vidéos ludiques.

(à lire dans : *Monde (le)*, n° *Supplément Eco & entreprise*, 09/02/2018, p. 6)

Mieux vieillir au travail [Dossier]

- Qui veut travailler loin ménage son usure
- Prév'up, la prévention tirée vers le haut
- Trop jeunes pour souffrir
- Penser son parcours professionnel
- Moins utiliser ses mains, c'est le pied !

(à lire dans : *Travail & sécurité*, n° 791, 02/2018, p. 13-26)

<http://www.travail-et-securite.fr/visu/ts/RevueTS/2018/TI-TS791-pdf.html>

Articles

"On est sur la voie d'une platformisation du social"

Objets connectés, réalité augmentée et virtuelle, intelligence artificielle... Les technologies du numérique bouleversent nos vies professionnelle et personnelle. Chacun de nous est concerné par ces mutations profondes, mais qu'en est-il pour les publics fragilisés, vulnérables, où le non-humain peut remplacer l'humain ? Le sociologue Vincent Meyer sonne le tocsin.

(à lire dans : *Actualités sociales hebdomadaires*, n° 3046, 02/02/2018, p. 30-31)

Chèque énergie. Les esprits s'échauffent !

Mesure phare de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte adoptée en 2015, le chèque énergie, qui remplace les tarifs sociaux de l'énergie, sera généralisé en mars 2018, après une expérimentation qui s'est déroulée dans quatre départements. Sur le terrain, les travailleurs sociaux émettent des doutes sur l'efficacité du dispositif et font part de leur inquiétude quant au ciblage des foyers les plus modestes.

(à lire dans : *Actualités sociales hebdomadaires*, n° 3046, 02/02/2018, p. 20-22)

Crise dans les EHPAD. La gueule de bois

Au sommaire :

- Une médiation, des enquêtes de satisfaction et 50 millions d'euros
- Agnès Buzyn : "Il faut de nouvelles formes de prise en charge de la dépendance"
- Les professionnels ne sont pas convaincus
- Le Synerpa propose un "changement de paradigme"
- Quel EHPAD pour demain ?

(à lire dans : *Actualités sociales hebdomadaires*, n° 3046, 02/02/2018, p. 6-12)

Lanceurs d'alerte. Oser parler de ce qui fâche

De plus en plus de professionnels dénoncent publiquement les dysfonctionnements dans leur institution. Preuve qu'un dialogue interne s'est perdu, détricotant la responsabilité collective de hiérarchies et professionnels de terrain pourtant investis de la même mission. Et si l'on considérait que parler des problèmes est la première étape vers leur résolution ?

- "Analyser les intérêts des uns et des autres", Michèle Créoff, vice-présidente du Conseil national de la protection de l'enfance.

- 117 jours de grève pour lancer l'alerte : Ehpads "Les Opalines", à Foucherans (Jura)

- Aux Etats-Unis : Formés à repérer et à signaler

(à lire dans : *Travail Social Actualités*, n° 89, 02/2018, p. 15-22)

Faible hausse des dépenses d'aide sociale départementale en 2016

En 2016, les dépenses totales nettes d'aide sociale des conseils départementaux s'élèvent à 36,9 milliards d'euros, soit une hausse de 1,3 % en euros constants par rapport à 2015 et de 10,2 % depuis 2012.

Parmi ces dépenses, 11,6 milliards d'euros sont consacrés aux dépenses nettes d'allocations et d'insertion liées au revenu de solidarité active (RSA). Celles-ci augmentent de 2,5 % en euros constants par rapport à 2015. Elles représentent près d'un tiers des dépenses consacrées aux quatre principales catégories d'aide sociale.

Les dépenses nettes d'aide sociale destinées aux personnes handicapées en représentent 22 % (7,5 milliards d'euros). Elles sont en hausse de 3,3 % entre 2015 et 2016.

(à lire dans : *DREES - études et résultats*, n° 1049, 01/2018, 4 p)

<http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er1049.pdf>

Tout un monde de misère. Monographies de la précarité

- Territoires de relégation et d'exclusion
- En deçà du seuil de pauvreté : la précarité au quotidien
- Au péril de sa santé
- Ruptures et parcours d'errance

(à lire dans : *FORS - recherche sociale*, n° 220, 10/2016, 102 p.)

NB : ce document est consultable au Centre de Ressources Documentaires

SPORT – LOISIRS – ANIMATION

Articles

Sports / Politique de la ville - Jean-Philippe Acensi : "Nous souhaitons créer 5.000 emplois d'éducateurs sportifs de prévention"

Quoi de mieux qu'un rendez-vous en banlieue pour parler de la place du sport dans les quartiers prioritaires ? A l'invitation du mouvement Bleu, Blanc, Zèbre, déjà à l'initiative de l'Appel de Grigny du 16 octobre 2017, un nouvel épisode des états généraux de la ville s'est tenu, le 15 février 2018, à la Micro-Folie de Sevran (Seine-Saint-Denis) sur le thème du sport. Dans une ambiance particulièrement chaleureuse, et parfois survoltée, où les démonstrations de double-dutch (saut à double corde) ont succédé aux danseurs de hip-hop, de nombreux orateurs, dont le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Cohésion des territoires Julien Denormandie, ont évoqué la démarche visant à encourager le déploiement d'éducateurs sportifs de prévention dans les quartiers prioritaires.

(à lire dans : *Localtis.info*, 16/02/2018)

<https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer/?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250280620333&nl=1>

Les piscines et centres aquatiques publics : un modèle obsolète (Rapport de la Cour des Comptes)

Les piscines publiques sont des équipements sportifs, fréquentés chaque année par plusieurs millions de Français de tous les âges. Alors que les attentes et les besoins de la population évoluent, la vétusté croissante de ce parc de piscines pose la question de l'utilité et du coût de la rénovation ou de la reconstruction de certains de ces équipements et, au-delà, de l'intervention des collectivités dans ce domaine compte tenu des choix à opérer et des contraintes financières qui pèsent sur elles.

(à lire dans : *Cour des comptes*, 07/02/2018, 51 p)

<https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2018-01/13-piscines-centres-aquatiques-publics-Tome-1.pdf>

Sports - Un observatoire universitaire va mener des recherches sur les Jeux de 2024

La tenue des Jeux olympiques et paralympiques à Paris en 2024 suscite un grand enthousiasme... et des interrogations. C'est pour répondre à celles-ci que vient d'être inauguré, le 2 février à l'Université Paris-Est-Marne-la-Vallée (Upem), l'Observatoire pour la recherche sur les méga-événements (Orme). Cette structure multipartenariale souhaite fédérer les chercheurs – essentiellement issus du monde universitaire – intéressés par les grands événements sportifs, à commencer par les Jeux de 2024.

(à lire dans : *Localtis.info*, 05/02/2018)

<https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer/?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250280515534&nl=1>

Le Sénat adopte une proposition de loi réformant la responsabilité des gestionnaires de sites de sports de nature

Le Sénat a adopté le 31 janvier une proposition de loi adaptant le droit de la responsabilité des propriétaires ou des gestionnaires de sites naturels ouverts au public. Le texte vise, dans son unique article, à exclure la mise en cause des propriétaires et gestionnaires de sites naturels ouverts au public au titre de leur responsabilité sans faute fondée sur le premier alinéa de l'actuel article 1242 du Code civil.

(à lire dans : *Localtis.info*, 01/02/2018)

<https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer/?pagename=Territoires/Article/Articles&cid=1250280500081&nl=1>

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION – COMMUNICATION

Articles

L'Ile-de-France met le cap sur le numérique

La région veut faire du numérique un moyen d'améliorer la qualité de vie et non une contrainte. Elle vient d'installer son conseil du numérique réunissant une trentaine d'experts.

(à lire dans : *Echos (les)*, 16/02/2018, p. 27)

Lilo, pour se passer de Google

Face au géant américain, il existe de nombreuses alternatives. Comme Lilo, moteur de recherche français et "solidaire".

<https://www.lilo.org/fr/>

(à lire dans : *Parisien (le)*, 15/02/2018, p. 14)

Données personnelles : serez-vous prêts à temps ? [dossier]

La mise en conformité avec la nouvelle réglementation en matière de protection des données personnelles est un chantier que les collectivités doivent lancer au plus vite. Pour ce faire, plusieurs étapes claires ont été définies par la Cnil. L'une des principales priorités est la nomination d'un délégué à la protection des données personnelles. Un profil rare, difficile à dénicher. Mais il sera possible de mutualiser ce poste entre plusieurs collectivités. Face au scepticisme des citoyens sur l'utilisation qui est faite des données personnelles, la Fondation internet nouvelle génération expérimente et réfléchit à la maîtrise par les individus de leurs propres données.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2402, 12/02/2018, p. 26-33)

OpenData France annonce le lancement d'un Observatoire de l'open data territorial

L'association OpenData France a annoncé, dans le cadre de la journée nationale Territoires, Villes & Villages Internet, le lancement, en mars 2018, d'un observatoire de l'open data territorial. En janvier dernier, 290 collectivités avaient déjà ouvert leurs données, ce qui ne représente que 8% des collectivités concernées par la loi République Numérique qui prévoit que, d'ici octobre 2018, toutes les communes de plus de 3 500 habitants devront avoir publié leurs données.

<http://www.opendatafrance.net/>

(à lire dans : *archimag.com*, 08/02/2018)

<http://www.archimag.com/univers-data/2018/02/08/opendatafrance-lancement-observatoire-open-data-territorial>

Smart city : la maîtrise des données, un casse-tête [dossier]

Urbanisme, sociologie ou tableau de gestion expliquent la ville, mais semblent bien pauvres face aux promesses des données de la cité connectée. Avant de gérer une ville en temps réel, les données vont permettre de mieux la comprendre. Pour qu'une analyse soit cohérente, il faut s'appuyer sur des données capables de travailler de concert. Il s'agit alors de nommer la même chose de la même manière dans les différentes bases de données afin de les rendre interopérables. Les données sont disponibles chez des tiers, et la collectivité n'est pas toujours l'entité ayant le plus de poids pour parler d'égal à égal avec ces acteurs. Pour récupérer les informations, plusieurs voies parallèles sont à mettre en place.

https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/cnil_cahiers_ip5.pdf

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2401, 05/02/2018, p. 28-35)

Comment travailler en mode collaboratif en toute sécurité

Les outils de collaboration en ligne apportent une souplesse dans le travail de groupe. Si les données sont stockées à l'étranger, elles ne sont toutefois pas protégées. Tout élu ou agent territorial peuvent vouloir travailler à plusieurs sur un même document. Les informations de ce fichier doivent donc être protégées selon leur caractère. Des collectivités hébergent déjà des outils afin de travailler sur des documents en dehors de leur intranet. D'autres solutions, moins gourmandes, existent aussi.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2401, 05/02/2018, p. 36-37)

Réaliser une analyse d'impact relative à la protection des données en cinq étapes

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) impose l'évaluation des risques liés à chaque traitement de données à caractère personnel. Les collectivités doivent pouvoir démontrer à tout instant, par le biais d'un dossier documentaire, qu'elles respectent son article 24.1. L'analyse d'impact constitue à la fois un outil d'évaluation du risque, de mise en conformité et un élément du dossier documentaire.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2401, 05/02/2018, p. 56-57)

RGPD : les clés pour être prêt le 25 mai

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) entend uniformiser la protection des données dans toute l'Union européenne et mettre à jour le droit européen. L'article expose 6 points pour connaître ce règlement et la nouvelle logique de régulation sur laquelle il repose.

(à lire dans : *Archimag*, n° 311, 02/2018, p. 39-41)

EXPERIENCES DE COLLECTIVITE

EHPAD - Une démarche qui prend de l'ampleur

C'est une démarche de prévention qui a démarré modestement, dans un Ehpad de Marseille. Aujourd'hui, elle s'étend à tout un réseau de résidences médicalisées pour personnes âgées.

(à lire dans : *Travail & sécurité*, n° 791, 02/2018, p. 38-39)

<http://www.travail-et-securite.fr/ts/pages-transverses/revue.html>

Villeurbanne joue la transversalité

La ville de Villeurbanne, dans le Rhône , mobilise les acteurs de la pratique physique et sportive pour mener des actions dans plusieurs directions notamment en matière de sport santé, de sport féminin, ou des quartiers prioritaires. Pour mettre ces actions en cohérence, la ville mise sur l'implication transversale des services municipaux.

(à lire dans : *Acteurs du sport*, n° 196, 02/2018, p. 24-25)

Orléans Métropole évalue la faisabilité de ses projets sportifs

Orléans Métropole a intégré une "cellule de faisabilité" au sein de sa direction des grands équipements et du patrimoine. L'enjeu : être en mesure de soumettre aux décideurs et en un temps restreint, les possibilités de réalisation de tel ou tel projet. Y compris dans le domaine sportif.

(à lire dans : *Acteurs du sport*, n° 196, 02/2018, p. 27)

INITIATIVE SPECIALE DES TERRITOIRES



Le maire de Challans, en Vendée, prend un arrêté pour faire venir le soleil et limiter la pluie

Le maire de Challans, en Vendée, devrait faire le buzz avec cet arrêté pour obliger le soleil à briller en journée, et faire en sorte que la pluie ne tombe désormais que trois nuits par semaine.

(à lire dans : *Francebleu.fr*, 15/02/2018)

<https://www.francebleu.fr/infos/insolite/le-maire-de-challans-en-vendee-prend-un-arrete-pour-faire-venir-le-soleil-et-limiter-la-pluie-1518712359>

NOUS AVONS RECU

Annales corrigées d'Adjoint du patrimoine principal de 2e classe - Concours et examen - catégorie C - édition 2018-2019 / Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne - Documentation française (La), 2017
(Localisation : ANNALES)